



Location saisonnière

Par Jlbny

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une maison individuelle composée d'un appartement en rez de jardin et au premier d'un appartement étant mon habitation principale. Les deux étant totalement indépendant d'accès.

Je souhaite louer en location saisonnière ou à la nuitée mon rez de jardin.

Quelles sont les modalités et les obligations pour louer ce bien en toute légalité ?

-A partir de quel chiffres d'affaires suis-je imposable ?

- il y a t'il des exonérations ?

-Déclaration à la mairie ?

-Déclaration aux impôts?

-qui contrôle ?

Je cherche sur internet mais je ne suis pas certain de tout comprendre, certaines informations ne se recourent pas.

Merci pour votre aide.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le site de référence pour la fiscalité :

[url=https://www.impots.gouv.fr/particulier/jinvestis-dans-la-location-meublee]https://www.impots.gouv.fr/particulier/jinvestis-dans-la-location-meublee[/url]

Et renseignez vous à la mairie qui peut imposer certaines contraintes pour la location saisonnière (déclaration, durée, montant, etc)

Par AGeorges

Bonsoir Jlbny,

Commencez par étudier le statut LMNP, cela vous donnera un premier aperçu.

[url=https://www.lmnp-gouv.org/]https://www.lmnp-gouv.org[/url]

Par Jlbny

Merci pour votre réponse. Bonne journée.